

Benoit Charette joint la Coalition Avenir Québec

Christian Côté

19 décembre 2011 - 15:13

Actualités - Après six mois d'évaluation, de réflexion et de rumeurs, le député de Deux-Montagnes Benoit Charette joindra finalement la Coalition pour l'Avenir du Québec (CAQ) de François Legault.

Même s'il avait laissé entendre au moment de sa démission du Parti Québécois le 21 juin dernier que la CAQ véhiculait des idées politiques compatibles avec la vision qu'a le député de Deux-Montagnes de l'avenir pour le Québec, il était encore trop tôt, estime M. Charette, pour rejoindre la coalition alors qu'elle n'était encore qu'un mouvement politique.

Au même moment planait la possible fusion entre l'Action démocratique du Québec (ADQ) et la CAQ. Benoit Charette, qui ne s'est jamais senti adéquiste, reconnaît toutefois que cette formation a contribué à l'activité politique québécoise et a influencé, par ses prises de position, les plates-formes politiques du Parti Québécois et du Parti Libéral depuis quelques années.

Mais le député de Deux-Montagnes se sentait moins à l'aise avec certains styles adéquistes. C'est pourquoi il attendait de prendre connaissance de la base commune de travail que se donneraient la CAQ et l'ADQ pour voir s'il allait s'y reconnaître. « Si le programme adéquiste avait été entièrement retenu par la coalition, en toute franchise j'aurais terminé mon mandat à titre de député indépendant sans tenter de me représenter sous quelque bannière que ce soit. J'estime qu'actuellement on a réellement une base commune pour pouvoir travailler ensemble et faire évoluer certaines idées », précise Benoit Charette.

Le député souligne que dans tout parti politique, il y a des divergences de points de vue, mais que l'important est de se retrouver sur la base commune d'une formation. Celle qui a été mise de l'avant avec la fusion des deux partis semble rejoindre les membres de l'ADQ pour qu'ils y adhèrent et M. Charette s'y retrouve aussi.

Cette base repose essentiellement sur les quatre priorités qu'avait mises de l'avant le mouvement de la coalition dans le cadre de sa tournée provinciale et qui est maintenant le cheval de bataille, depuis le 14 novembre, du nouveau parti de la CAQ, soit la santé, les finances publiques, la culture et l'éducation.

Après plusieurs démarches de consultation auprès des citoyens et des décideurs de la région concernant sa décision, Benoit Charette se sent maintenant légitimé et souligne que ce sera la prochaine élection qui le confirmera.

Fini la question nationale

Une chose est claire : Benoit Charette ne sera plus le député qui défendra la question nationale du Québec. « Vous ne me verrez plus faire de la politique autour de la souveraineté. Ce n'est pas que je ne le suis plus souverainiste. Cette question devra être réglée une fois pour toutes et le Québec n'est toujours pas signataire de la constitution canadienne, ne l'oublions pas. Mais ce n'est pas le moment », précise le député. Benoit Charette se dit même soulagé d'éventuellement défendre des dossiers pour le Québec sans avoir à ramener la question nationale.

Un sondage réalisé par la firme l'Observateur auprès de ses électeurs dans lequel il a été possible de confirmer qu'il existe toujours 40 % de souverainistes dans le comté de Deux-Montagnes est venu appuyer la démarche du

député. Jusque-là pas de surprise. Mais lorsque la question « devrait-il y avoir la tenue d'un référendum sur la souveraineté » est posée, l'appui tombe à 10 %. Ce qui n'est pas sans rappeler la vague orange canadienne du 2 mai.

« Les gens semblent dire qu'il est temps de travailler sur des dossiers moins « divisistes », lance Benoit Charette.

Reste que le député de Deux-Montagnes rejoindra dès janvier ses sept nouveaux collègues députés sous la bannière de la CAQ à l'Assemblée nationale, soit les trois autres indépendants dont Daniel Rathé de Blainville et quatre de la défunte ADQ. Rien n'est toutefois officiel tant que les partis politiques déjà en place ne reconnaîtront pas la CAQ. « Ce qui devrait se faire puisque les partis traditionnels seraient bien mal placés de nous accuser de critiquer l'activité politique de l'extérieur de la Chambre sans nous y laisser notre place » conclue Benoit Charette.

ID- 219646

© 2011 , HEBDOS de Quebecor. Tous droits réservés. Ce contenu ne peut pas être publié, diffusé, réécrit ni redistribué.